

Séance du samedi 24 avril 2021

Étaient présents : Alain SAVOIE, Claude RÉMY, Olivier TASSAERT, Guy DEKERVEREL, Colette PETIT, Thierry DAMBRIN, Jean-Philippe DE OLIVEIRA, Geneviève DUVAUCHELLE, Laure LECOCQ, Angélique LONGUÉPÉE, Julien MLYNARCZYK, Mélanie PLESSIER.

Étaient représentés : Charlotte ESSIQUE et François ESSIQUE qui donnent pouvoir à Olivier TASSAERT, Isabelle MARÉCHAL qui donne pouvoir à Alain SAVOIE.

Secrétaire de séance : Mélanie PLESSIER

ORDRE DU JOUR

En ouvrant la séance à 11 H 10, M. le Maire constate que le quorum est atteint et donc que le Conseil peut valablement délibérer.

1. Avenants aux marchés de travaux du projet « vestiaires stade »

Lors de sa réunion du 23 octobre 2020, le Conseil municipal a donné son accord pour valider le plan de financement modifié du projet de construction d'un pôle sportif communal, dit plus couramment projet « vestiaires stade ».

Pour mémoire, ce projet a pour objet la construction composé d'un ensemble de 145 m2 de locaux vestiaires sportifs destinés à l'accueil des équipes sportives (pour les entraînements et pour les équipes diverses lors des rencontres sportives) et d'un ensemble de 60 m2 de locaux de convivialité destinés à l'accueil des sportifs et visiteurs lors des manifestations sportives ou autres, au bénéfice de l'Union Sportive de Marcelcave en particulier mais aussi de toutes les autres associations intéressées, sur le terrain communal réservé à la pratique des activités récréatives et sportives.

La Commission d'Appel d'Offres, en réunion du 11 janvier 2021, après avoir entendu le rapport d'analyse des offres établi par M. Bruno BOURNOIS, architecte, Cabinet OPEIC BATIMENTS, a été fructueuse et a attribué les marchés pour un total de 299 743,27 € TTC (249 786,06 € HT) pour l'ensemble des lots par rapport à une estimation globale de 348 000.00 € TTC (290 000 € HT).

Compte tenu du caractère fructueux de la consultation susvisée, il est proposé des travaux supplémentaires à passer par avenants aux marchés de travaux et qui portent sur la création de dix places de stationnement, le remplacement des cages de football, la confortation de l'éclairage extérieur des bâtiments, l'éclairage led du terrain de football et la réalisation d'une nouvelle tribune pour le public. Soit donc un coût total d'opération de 320 615,41 € HT, qui permet de conserver l'assiette subventionnable présentée aux partenaires (Etat, Région, Département, Ligue de football).

Les travaux supplémentaires ont été travaillés en lien direct avec l'objet du projet, avec le conseil des dirigeants du club pour les cages de football et la tribune et leur choix en est aujourd'hui proposé au conseil par la municipalité.

Claude RÉMY indique que la subvention attendue du Département devrait être plus importante que prévu initialement (40 % au lieu de 25 %) en raison du basculement du dossier vers un nouveau dispositif d'aide aux équipements sportifs, soit donc une contribution de la Commune moindre (20 % au lieu de 30 %).

Jean-Philippe DE OLIVEIRA se réjouit de la création de cet équipement au bénéfice de l'Union Sportive de Marcelcave et prend acte qu'il pourra bénéficier également à d'autres associations intéressées. Il s'interroge par ailleurs sur l'opportunité de « combler » l'économie constatée du fait d'un appel d'offres fructueux, par des travaux supplémentaires à due concurrence, tout en comprenant bien que cela permettra de conserver les montants attendus de subvention des partenaires. Il cite notamment des demandes antérieures d'engagement de dépenses qui ont fait l'objet d'un refus ou d'une annulation pour diverses raisons.

Guy DEKERVEREL, en réponse, attire son attention sur la nécessité de bien différencier les dépenses en section de fonctionnement, à inscrire avec parcimonie pour dégager la plus grande marge d'autofinancement qui vient comptablement alimenter la section d'investissement sur laquelle sont inscrits en dépenses les crédits de paiement pour les équipements et les travaux.

M. le Maire, Alain SAVOIE, propose au vote des membres du Conseil le projet de délibération rédigé comme suit :

« Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- *D'approuver la passation d'avenants aux marchés de travaux du projet « vestiaires stade » comme suit :*
 - *Avec la société FP Constructions pour un montant de 28 325,49 € HT, 33 990,59 € TTC, pour la création de dix places de stationnement, la fourniture et la pose de nouvelles cages de football, la construction d'une nouvelle tribune,*
 - *Avec la société NUMERISS pour un montant de 9 945.38 € HT, 11 934.46 € TTC, pour la confortation de l'éclairage led extérieur et la fourniture et l'installation de 12 projecteurs led pour le terrain de football,*
- *Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer et notifier ces avenants, et de signer tous actes et correspondances relatifs à ce dossier. »*

Approuvé par 12 voix pour, 1 voix contre (Jean-Philippe DE OLIVEIRA) et 2 abstentions (Angélique LONGUÉPÉE et Julien MLYNARCZYK).

Informations et questions diverses

Claude RÉMY informe les membres du Conseil de la visite officielle, pour la reprise des cours le lundi 26 avril 2021, de M. Raphaël MULLER, recteur de l'académie d'Amiens, accompagné des différentes autorités académiques et autres personnalités, ainsi que de la présence de Mme Rebecca DOYLE, Directrice du centre d'interprétation de Villers-Bretonneux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 55.